ULP 17-09-93009127

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Envoi n° 20

ILE DE FRANCE

14 septembre 1993

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

GRANDES CULTURES

COLZA

Desherbage

Nous rappelons que les produits à base de DFF (Quartz) ne sont pas autorisés sur colza . Leur utilisation a entrainé des phytotoxicités marquant gravement les feuilles de ponctuations blanches ,surtout à la dose de 0.8 l/ha. De plus, des adventices, telles que les capselles et les géraniums sont peu affectées par les traitements.

> Ce type d'application doit être proscrit, quelles qu'en soient les motivations économiques

NOVALL : nouvel herbicide à base de métazachlore + quimerac.

Différentes conditions d'emplois sont possibles

*** semis en conditions favorables: date normale, sol bien préparé, semis correctement effectué, conditions climatiques favorables.**

- soit 1 passage, immédiatement après semis, en pré-levée : dose 2.5l/ha

-soit en fractionné:

- 1 application en post semis / prélevée à 1.5 l/ha

- 2 applications en post précoce de 1 à 1.5 l/ha selon salissement.

***semis en conditions difficiles : semis tardif, sol battant, motteux, sec, caillouteux .**

NOVALL doit s'appliquer le plus tôt possible à partir du stade cotylédons étalés-première feuille pointante du colza. Dose 2.5 à 3 l/ha selon le risque de salissement. Le fractionnement est cependant fortement conseillé pour limiter les risques de phytotoxicité.

Les programmes TREFLAN + NOVALL ne sont pas conseillés.

Les essais du Service de la Protection des Végétaux montrent que **NOVALL** a globalement le même spectre d'activité que **BUTISAN S**, avec un plus sur gaillet. (93% contre 84% d'efficacité dans les essais SPV 91 et 92)

CEREALES

LE POINT SUR LES MOSAIQUES

Quatre virus responsables...

Deux virus pour la mosaïque de l'orge : le virus de la mosaïque modérée de l'orge (VMMO) et le virus de la mosaïque jaune de l'orge (VMJO). Celui-ci comporte deux souches de pathotypes : VMJO1 et VMJO2; (le VMJO2 se rencontre sur variétés tolérantes).

Deux virus pour la mosaïque du blé : le virus de la mosaïque commune du blé (VMB ou WSBMV) et le virus de la mosaïque jaune du blé (VMJB).

Ces virus sont transmis par un champignon présent dans tous les sols (*Polymyxa graminis*), celui-ci n'étant pas toujours contaminé.

La phase de contamination des céréales peut démarrer très tôt à l'automne et se poursuivre jusqu'au début du redressement, les symptômes s'extériorisant dès la reprise de végétation; il s'agit de minces tirets chlorotiques répartis irrégulièrement entre les nervures qui peuvent apparaître en décembre-janvier et ont tendance à s'élargir par la suite. Ces symptômes présents surtout sur la dernière feuille, la plus jeune, s'estompent dès que les températures dépassent 15-18°C. On observe un nanisme plus ou moins prononcé des plantes, une réduction du tallage, un développement racinaire limité et un retard de végétation des plantes atteintes : les zones contaminées de la parcelle, qui forment des "ronds" plus jaunes ou à végétation plus "tassée" à la fin de l'hiver, épient souvent 8 jours après le reste du champ. Ces symptômes visuels sont plus caractéristiques sur orge que sur blé, mais jamais ils ne permettent de distinguer le virus en cause; **seule une analyse de laboratoire permet de déterminer avec certitude l'origine des symptômes.**

© Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation. Imprimerie S.R.P.V.



ministère de l'agriculture et du développement rural

D.R.A.F.
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
47, rue Paul Doumer 93100 MONTREUIL Tél : (1) 42 87 76 71 Fax : (1) 48 58 64 80

- BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
- DIRECTEUR GERANT : Myriam HANRION
- PUBLICATION PERIODIQUE CPPAP N° 536 AD

La situation en Ile-de-France...

Mosaïque de l'orge : présente sur toute la région.

Mosaïque du blé : depuis le 1er foyer détecté sur le secteur de Villiers-Saint-Georges en 90, la maladie s'est déplacée vers le centre de la Seine et Marne (autour de Nangis). Depuis cette année, de nouveaux foyers sont mis en évidence sur les secteurs d'Egreville et Bray-sur-Seine.

A noter également que dans les régions limitrophes (LOIRET et YONNE), les mosaïques sont en extension.

Les analyses réalisées en 93 par le laboratoire du Service de la Protection des Végétaux de la région Centre (plus de 150 échantillons étudiés) montrent:

- Dans plus de 50 % des cas la présence des deux mosaïques.

- La sensibilité de SOISSONS. Parmi les variétés concernées, SOISSONS représentait 40 % des échantillons positifs et THESEE 10%.

NB : Les symptômes proches de la mosaïque parfois observés sur la variété ROSSINI en 93, n'étaient en fait que des symptômes d'expression variétale (phénomène physiologique).

MOYEN DE LUTTE...

Le choix d'une variété tolérante ou peu sensible est l'unique méthode de lutte disponible: en situation de mosaïque, les variétés tolérantes empèchent la multiplication du virus dans les racines et n'expriment pas de symptômes en végétation.

SENSIBILITE DES VARIETES DE BLE AUX MOSAIQUES
(d'après notes du GEVES et appréciation ITCF pour les nouveautés)

VARIETES	VMB	VMJB	COMPLEXE DES 2 MOSAIQUES	VARIETES	VMB	VMJB	COMPLEXE DES 2 MOSAIQUES
AMI	T	T	T	GOUPIL	8		T
APOLLO	8	T		ORQUAL			3
ARTABAN	6	T		RECITAL	5	T	
BAROUDEUR	4	T		RITMO	6	T	
BEAUCHAMP	3	1		ROSSINI	6	T	
DECLIC	T	T	T	SCIPION	4	T	
DELFI	6	T		SIDERAL	2	T	
EUREKA	6			SLEJPNER	7	T	
FANDANGO	T	T	T	SOISSONS	5	3	
FIDEL	T	T	T	TALENT	5	T	T
FORBY	7	T		TEXEL	2	3	
FORTAL	6	T		THESEE	2	2	
GASCOGNE	T	T	T	TREMIE	T	T	T
GENIAL	4	T		VICKING	4	T	

T : Tolérante **2 : Sensible à 8 : assez résistante**

VARIETES RESISTANTES AUX MOSAIQUES (VMJO et VMMO)

ORGES A 6 RANGS	ORGES A 2 RANGS
ENERGY-EXPRESS-GAULOIS-GOTIC-LOGIC-MOBSY OCEANE-ORBLONDE-REBELLE-TAMARIS THALASSA-VENUS (VENUS n'est pas inscrite sur le catalogue français)	BABYLONE GENEVA LABEA

****

SUITE AU DEPART DE MADAME HANRION, COMME CHEF DE SERVICE DE LA REGION CENTRE, J'AI PRIS AU 1ER SEPTEMBRE LA RESPONSABILITE DU SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX ILE-DE-FRANCE.
JE SOUHAITE QUE NOTRE COLLABORATION RESTE LA PLUS ETROITE POSSIBLE, AFIN DE MIEUX REPONDRE ENCORE, A VOS BESOINS DANS LE DOMAINE PHYTOSANITAIRE.

JACQUELINE BOULUD